



L'AVENIR C'EST VOUS !

CONSERVATEUR d'espaces naturels

Le conservateur coordonne et met en œuvre les actions de protection et de gestion de la nature sur son site/son domaine.

Le conservateur prépare, formalise et budgète un programme d'action pluriannuel, pour lequel il recueille et analyse les données scientifiques. Il encadre le personnel (animateurs, gardes...), coordonne et participe à la surveillance et à la police de l'environnement de son espace ; il peut également dresser et suivre des procès-verbaux.

Il pilote les actions d'aménagement prévues et en présente le bilan notamment auprès des partenaires locaux : élus, chambres d'agriculture et de commerce... Il accomplit aussi un travail d'information et de communication. Si son travail s'effectue beaucoup sur le terrain, il s'agit aussi d'un travail de bureau.

Plus d'infos : <http://metiers-biodiversite.fr/metiers/gestionnaire-site>

COMPETENCES/QUALITES

- Aptitudes relationnelles
- Maîtrise de l'expression orale
- Diplomatie, pédagogie
- Organisation, rigueur

QUI EMBAUCHE ?

La France est riche de paysages exceptionnels, avec des centaines de structures pour les préserver :

Organisme de gestion de la biodiversité

Parc Naturel National ou Régional
Ecomusée

Réserve Naturelle

Conservatoire Régional d'Espaces (littoral...)

AVEC QUEL DIPLÔME ?

- BTSA Gestion et Protection de la Nature

PERSPECTIVES

- Licences professionnelles
- Masters

Métiers de la protection et gestion des espaces et
des espèces naturelles
Montagne, faune, forêt, milieux aquatiques, agriculture



L'ÉCOLE DES MÉTIERS DE LA NATURE